2e CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'ÉNERGIE DE L'AFRIQUE, DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES

Chakib Khelil dévoile la statue de l'émir Abdelkader à México

Le ministre de l'Energie et des Mines et président de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Chakib Khelil, Boutaleb Hassan, président de la Fondation Émir Abdelkader, et l'ambassadeur d'Algérie au Mexique, Merzak Belhimeur, ont procédé à l'inauguration de la statue de l'homme d'Etat et poète, l'émir Abdelkader, héros national algérien.

Les représentants de l'Etat mexicain ont rendu hommage en cette occasion à ce héros dans une des avenues les plus importantes de la ville de México, à Lomas de Virreyes.

A la cérémonie d'inauguration, ont assisté, entre autres, des représentants du secrétariat aux Relations extérieures (SRE) du Sénat de la République, de la Chambre des députés, des autorités du gouvernement du district fédéral et de la Délégation Miguel Hidalgo.

Le président de l'Opep a remercié les autorités mexicaines pour avoir offert la place où est située la statue et a déclaré que «cet espace constitue un témoignage de l'amitié existante entre les Algériens et les Mexicains».

En mémoire du poète algérien, l'architecte Luis Aguilar a réalisé la statue de l'émir Abdelkader en 2004.

Ce personnage est considéré en Algérie et en d'autres endroits du monde comme le restaurateur de l'Etat algérien et héros national, connu aussi comme celui qui a donné protection aux chrétiens victimes d'une répression sanglante en Syrie.

R. N.

CONSTRUCTIONS ILLICITES ET NON CONFORMES

71 429 infractions constatées depuis 2005

Les opérations de contrôle d'urbanisme effectuées par les Directions de l'urbanisme et de la construction à travers tout le territoire national ont permis, durant le premier trimestre de l'année en cours, de répertorier près de 7 000 habitations érigées sans permis de construire, 362 autres non conformes au permis de construire ainsi que la démolition de 1 146 constructions.

Lotfi Mérad - Alger (Le Soir) - Ce bilan chiffré des infractions a été présenté hier à l'occasion de la réunion des directeurs de l'urbanisme et de la construction (DUC) des 48 wilayas, tenue au siège du ministère de l'Habitat en présence du ministre Noureddine Moussa. Une rencontre consacrée à l'examen des bilans relatifs aux programmes destinés à la viabilisation des sites de logements, à l'amélioration urbaine et au contrôle des actes d'urbanisme auxquels l'Etat a consacré une enveloppe financière colossale de 300 milliards de dinars pour la période 2005-2009. Depuis 2005, 65 434 constructions illicites ont été constatées auxquelles s'ajoutent 5 995 constructions non conformes au permis de construire. Au total, ce sont 71 429 infractions qui ont été enregistrées durant cette même période. Celles-ci ont donné lieu à 10 008 décisions de démolition.

Photo : Samir Sid

71 429 infractions ont été enregistrées depuis 2005.

Aussi, depuis 2005, les services de l'urbanisme ont délivré 272 680 permis de construire dont 20 001 au cours du premier semestre 2008.

Par ailleurs, interpellé sur l'augmentation des coûts des logements suite à la hausse des prix des matériaux de construction, le ministre de l'Habitat a indiqué que la nouvelle liste relative aux coûts des logements est en phase d'élaboration. Cette liste, qui prendra en compte cette hausse des prix des matériaux de construction, sera publiée avant la fin du premier semestre 2008.

Cette nouvelle tarification, précise Noureddine Moussa, aura un effet rétroactif et concernera les programmes lancés depuis janviers dernier. Toutefois, cette augmentation ne concernera pas les contrats fermes qui eux ne sont pas révisables. Interrogé sur les sinistrés du séisme du 21 mai 2003, le premier responsable du secteur de l'habitat a affirmé que 90% des familles sinistrées ont été relogées.

L. M.

EL-TARF

L'Observatoire national environnemental prend ses quartiers et entre en fonction

La polémique déclenchée et entretenue par un comité de scientifiques disposant d'un argumentaire en béton, pour faire appliquer les lois protégeant le Parc national d'El-Kala, traversé par un tronçon de l'autoroute sur une distance de 17 km, semble être le motif principal ayant poussé les pouvoirs publics à mettre en place un Observatoire national environnemental pour faire taire toute voix discordante et se résoudre par conséquent au fait accompli.

La décision du ministre des Travaux publics, M. Ghoul, de la mise en place de cet Observatoire national environnemental au niveau de la wilaya d'El-Tarf, fait suite à sa dernière visite d'inspection et de travail en date du 28 avril dernier.

Installé provisoirement dans un chalet de 3 pièces, il y a juste trois jours et ce, le temps de l'érection du siège par le consortium japonais COOJAL et mitoyen avec le siège de la wilaya, l'Observatoire est dirigé par l'ex-directeur du centre universitaire et actuel député FLN, le Dr Rachid Ouzrout.

Interrogé sur les missions dévolues à cet organisme, il dira que «l'Observatoire a quatre missions principales, à savoir , premièrement la mise en place de programmes et d'équipes de surveillance environnementales des activités de construction afin d'assurer le respect et la mise en application des mesures d'atténuation définies dans les études d'impact environnemental. Deuxièmement, l'Observatoire doit s'assurer de l'existence et de l'application d'un plan d'urgence intégré dans le Plan de respect environnemental (PRE) soumis par les consortiums responsables des travaux de réalisation. Troisièmement, l'Observatoire doit réunir et compiler l'ensemble des observations réalisées afin d'établir un portrait de l'état environnemental de la section considérée et du territoire affecté en fonction des travaux. Quatrièmement, l'Observatoire doit pouvoir réagir à toute problématique rencontrée dans l'application des mesures d'atténuation initialement préconisées en collaboration avec les responsables de l'ANA/ADP pour proposer des mesures alternatives». Concernant les domaines d'intervention de cet organisme, notre interlocuteur affirmera que «l'Observatoire a pour fonction d'intervenir dans la gestion des matières résiduelles et dangereuses, de l'érosion, et la sédimentation, l'environnement sonore et la proximité des zones habitées, la qualité de l'air et la poussière en suspension, la protection de la végétation, des habitats fauniques, la protection des cours d'eau, etc.».

Par ailleurs, le directeur général de l'Observatoire fera remarquer qu'un comité de pilotage sous tutelle du ministère des Travaux publics, composé des représentants d'associations écologiques et des représentants des ministres de l'Intérieur, de l'Agriculture, du Tourisme et des services de sécurité, veillera à coordonner toutes les actions inhérentes à l'objet de cette nouvelle entité administrative.

Daoud Allam

JOURNÉE NATIONALE DE PROTESTATION RÉUSSIE À L'ENMTP

La contestation contre la privatisation de l'unité grue de Béjaïa prend de l'ampleur

Les travailleurs de l'unité grue de Béjaïa multiplient les actions de protestation contre la «cession» de leur entreprise, décidée par le CPE au profit d'un particulier.

Ce particulier, fortement décrié par les protestataires, serait «connu pour être l'actuel et unique partenaire sous-traitant avec cette unité depuis longtemps et toujours contesté par les élus syndicaux et les travailleurs pour sa réticence au respect des clauses et des engagements contractuels ainsi que pour ses retards dans les règlements des services fournis (frais de location et de main-d'œuvre)», dénonce le syndicat dans une déclaration. Débrayages et autres actions de protestation sont venus dénoncer, depuis le 4 mai dernier, la décision du CPE de cession de l'entreprise, qui est qualifiée de «bradage et de véritable escroquerie» par les travailleurs. Dans le feu de la contestation, le syndicat national de l'ENMTP est monté au créneau mercredi dernier en appelant, à l'issue de l'assemblée générale tenue au siège de l'unité de Béjaïa, à une journée de protestation à travers les différentes unités de l'entreprise à Alger, Oran, Annaba et Constantine en guise de solidarité avec leurs collègues de Béjaïa pour exiger l'annulation de la décision de privatisation de leur unité «retenue parmi les treize entreprises performantes et championnes (sociétés économiques de développement) par les pouvoirs publics», indique le même syndicat. La consigne d'arrêt de travail a été respectée à travers l'ensemble des unités de l'ENMTP pour dénoncer la transaction jugée «douteuse et dangereuse pour l'avenir des travailleurs et de leur entreprise».

A Béjaïa, les travailleurs ne comptent pas baisser les bras pour faire entendre leur voix. «Nous allons attendre quelle sera la réponse des pouvoirs publics à notre refus de privatisation de notre entreprise après cette journée de protestation. Dans le cas où les responsables refusent d'accéder à notre doléance, nous envisagerons une riposte appropriée lors de l'assemblée générale des travailleurs mais nous n'allons pas nous taire», a déclaré avec force Mme Ouaguini, secrétaire générale de la section syndicale de l'unité grue de Béjaïa.

A. Kersani

AVIS DE DÉCÈS

La famille Benbelkhir de Hay El Badr - Kouba a la douleur de faire part du décès de leur chère mère

LALDJA

à l'âge de 67 ans.

L'enterrement aura lieu le jeudi 22 mai 2008 à partir de 13h. Garidi - Kouba.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.